



Avis de la Demande de Prix

N°007/DP/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU **10.7 AOÛT 2023** POUR L'ACQUISITION DE 40 TONNES DE SEMENCES CERTIFIÉES DE RIZ DESTINÉES À L'APPUI DES NOUVELLES COOPERATIVES DE LA FILIERE RIZ DE L'ANTENNE DE MAROUA PRESELECTIONNEES AU COURS DES SESSIONS DES COMITES REGIONAUX DE SELECTION (CRS) DE FEVRIER 2023.

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement dont il envisage de faire partiellement usage pour couvrir le présent achat. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – Phase II (PADFA II).

2. Objet et consistance de la prestation

L'acheteur invite à présent les entités remplissant les conditions requises (soumissionnaires) à communiquer leurs offres sous pli scellé et cacheté pour l'acquisition de 40 tonnes de semences certifiées de riz destinées à l'appui des nouvelles coopératives de la filière riz de l'antenne de Maroua présélectionnées au cours des sessions des comités régionaux de sélection (CRS) de février 2023.

La prestation consistera en l'acquisition de 40 000 kg de semences certifiées de riz des variétés NL 36 et Nerica 3.

On trouvera de plus amples informations concernant ces biens et les services connexes sur le bordereau des quantités/calendrier de livraison qui figure dans le présent Dossier de Demande de Prix.

3. Participation

Le Maître d'Ouvrage Délégué invite à présent les coopératives à soumettre leurs offres.

La présente Demande de Prix a été lancée aux entités présélectionnées (Coopératives semencières) dont les noms suivent :

N°	DENOMINATION DES COOPERATIVES INVITEES A SOUSSIONNER	ADRESSES/CONTACTS
1	SOCIETE COOPERATIVE DES SEMENCIERS RIZICULTEURS DU MAYO DANAY (COOPCA SRMD TAPAÏTOUAYA) Immatriculation N° 17/011/CMR/EN/23/122/CCA/011/0114	SIEGE SOCIAL : VELE, N° DE TELEPHONE : +237 695 65 87 01
2	SOCIETE COOPERATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION DES PRODUCTEURS DE SEMENCES CERTIFIEES DE RIZ DE KISMATARI (COOP-CA KALSENDI) Immatriculation N° 17/010/CMR/NO/30/168/CCA/011/0114	SIEGE SOCIAL : KISMATARI, N° DE TELEPHONE : +237 699158891
3	LA SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE SEMENCE DE RIZ DE YAGOUA (COOP-CA DJOKDJAFNA) Immatriculation N° EN/GP/001/10/20709 DU 09/12/2010	SIEGE SOCIAL : DROUMKA II /YAGOUA N° DE TELEPHONE : +237 696258504
4	SOCIETE COOPERATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION DES RIZICULTEURS DE FOUMAR KAMNA (COOP-CA FAIT TOUT DE FOUMAR-KAMNA/YAGOUA)	SIEGE SOCIAL : FOUMAR KAMNA N° DE TELEPHONE : +237 696 498 809/ 697 383 369

4. Nombre de lots

Les biens et services connexes, ainsi que le marché qu'il est prévu d'attribuer, sont répartis en deux (02) lots, comme suit :

- Lot N° 1 : 20 000 Kg de semences de variétés NL 36 destinées aux coopératives de la région du Nord ;
- Lot N° 2 : 20 000 Kg de semences dont 1 350 kg de variété Nerica 3 et 18 650 kg de variété NL 36 destinées aux coopératives de la région de l'Extrême- Nord.

5. Acquisition du Dossier de Demande de Prix

Les candidats qui souhaitent soumettre une offre devront se procurer le Dossier de Demande de Prix vendu au prix de **Quinze Mille (15 000) F CFA**, somme non remboursable. La méthode de paiement sera en espèce, dans le Compte de l'ARMP N°3359880001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics, auprès des Agences de la Banque Internationale pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

6. Dépôt des Offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles et une version électronique, format PDF, desdites Offres sur une (01) clé USB (plus le fichier Word de l'Offre Financière), seront adressées sous plis et scellés, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : +237 222 20 74 44. Email padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le **2.8. AOÛT 2023** 13 Heures précises (heure locale) et devront porter la mention :

DEMANDE DE PRIX

N° 007/DP/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU 07 AOUT 2023 POUR L'ACQUISITION DE 40 TONNES DE SEMENCES CERTIFIÉES DE RIZ DESTINÉES À L'APPUI DES NOUVELLES COOPERATIVES DE LA FILIERE RIZ DE L'ANTENNE DE MAROUA PRESELECTIONNÉES AU COURS DES SESSIONS DES COMITÉS REGIONAUX DE SÉLECTION (CRS) DE FÉVRIER 2023.
(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

7. Ouverture des plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 12.8.2023 à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine.
Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

8. Délai de livraison

Le délai livraison prévu pour l'acquisition des 40 tonnes de semences certifiées de riz est de **Quinze (15) jours**.

9. Lieu de livraison

Le lieu de livraison est : **Antenne PADFA II de Maroua (Extrême-Nord)**.

10. Délai de validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-Vingt-Dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

11. Principaux critères de qualification

11.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Non-production dans un délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (sauf la caution de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Non satisfaction d'au moins **08/10 « Oui »** des critères essentiels ;
- Absence de la caution de soumission (en cas groupement, la caution de soumission doit être libellée au nom du groupement) ;
- Non-conformité des spécifications techniques au descriptif de la fourniture ;
- Absence du formulaire d'auto certification du FIDA pour service concerné qui soient datés, paraphés et signés.

7.2 Critères essentiels

- Présentation de l'offre (01 critère) ;
- Références similaires (02 Références au moins de marchés similaires réalisés au cours des cinq dernières années (à travers PV de réception et photocopies première et page de signature du marché), (02 critères) ;
- Capacité financière de l'entreprise, par lot, délivrée par une banque de premier ordre ou un Établissement de Microfinance d'un montant supérieur ou égal à Deux Millions Cinq Cent Mille (2 500 000) FCFA (01 critère) ;
- Délai et planning de livraison (02 critères) ;
- Méthodologie de travail (04 critères).

NB : Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **08/10 de « Oui »** des critères essentiels conformément à la Grille de notation des offres techniques (**Confère annexe**).

12. Réglementation applicable

Il a été décidé, pour le présent marché, de passer une Demande de Prix, les offres qui seront évaluées selon la procédure décrite dans le dossier, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA consultable à l'adresse www.ifad.org/ft/project-procurement.

13. Séance d'information

Veuillez noter qu'aucune séance d'information ne sera organisée à l'intention des soumissionnaires selon les modalités indiquées dans les Données Particulières de la Demande de Prix, en section III du dossier.

NB : Les Offres reçues hors délai ne seront en aucun cas acceptées.

14. Caution de soumission

Toutes les offres devront être accompagnées d'une **caution de soumission** d'un montant de **Deux Cent Mille (200 000) F CFA par lot**, délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréée par le MINFI.

15. Offres électroniques

Veuillez noter que les soumissions des Offres par voies électroniques *ne sont pas* acceptées.

16. Attribution du Marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté un dossier administratif conforme au dossier de Demande de Prix, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à **08/10 de « Oui »** et une offre financière évaluée la moins-disante.

NB : Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

